

# PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DE LA ZONE DU VILLAGE D'ALLENS



0 50 m ECHELLE 1:1000

<b>1</b>		<b>2</b>	
Approuvé par la Municipalité de Cossonay		Soumis à l'enquête publique	
dans la séance du : _____		du : _____	
		au : _____	
et du : _____		et du : _____	
		au : _____	
Le Syndic : _____		Le Syndic : _____	
Le Secrétaire : _____		Le Secrétaire : _____	
<b>3</b>		<b>4</b>	
Adopté par le Conseil communal		Approuvé préalablement par le Département compétent	
dans la séance du : _____		le : _____	
Le Président : _____		La Cheffe du Département : _____	
Le Secrétaire : _____			
		<b>5</b>	
		Mis en vigueur	
		le : _____	

Juillet 2013  
0684-ALLENS-APPROB-PPA1000-130724-AGI-crs-pab

**urbaplan**

## LEGENDE

- périmètre de la zone du village d'Allens selon PGA
- aire constructible
- aire de potagers, jardins, vergers à préserver
- aire de transition
- fontaine existante à préserver
- muret à préserver
- Limites de constructions**
- limite nouvelle
- limite maintenue (24 août 1994)
- limite radiée (24 août 1994)
- surface à l'intérieur de laquelle les bâtiments peuvent être transformés
- front d'implantation obligatoire
- bande d'implantation obligatoire
- Informations indicatives**
- Bâtiments ou éléments répertoriés au recensement architectural**
- bâtiment note 2
- bâtiment note 3
- bâtiment note 4
- classé monument historique (selon le "recensement architectural")
- élément ancien intéressant (selon le "recensement architectural")
- fontaines note 3/4
- Informations indicatives complémentaires**
- arbres



Plan établi sur la base des données cadastrales fournies par le bureau COURDESSE & ASSOCIÉS, Ingénieurs et Géomètres SA à Cossonay

Authentifié le : ..... Signature : .....



**COURDESSE & ASSOCIÉS**  
Ingénieurs et Géomètres SA  
Succ. de Jan & Courdesse SA et Jomini-van Buel SA

Prieuré 4 - CP 85 - 1304 Cossonay  
Tel 021 861 22 93 - Fax 021 861 38 10  
cossonay@courdesse-associes.ch  
www.courdesse-associes.ch